

INSTRUIRE ET RÉGLER LES SINISTRES DE RC DES ENTREPRISES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CR036	10 jours - 70 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	5150,00 €

LIEUX ET DATES :

Nous consulter

OBJECTIFS

- Maîtriser les mécanismes principaux de la responsabilité civile des entreprises
- Analyser les causes exonératoires de responsabilité
- Optimiser la gestion de toutes les étapes du sinistre impliquant la responsabilité civile de l'entreprise : instruction, règlement, recours.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)
[ici >>](#)**

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Apports juridiques, techniques et méthodologiques. Exemples extraits de dossiers sinistres réels pour illustrer les apports conceptuels. Des exercices pour consolider les connaissances et des cas pratiques pour s'entraîner à la méthode de recherche des responsabilités et de règlement des sinistres.

Formateur(s) :

Ce parcours de formation est animé par des professionnels de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateurs experts de l'Ifpass.

PROGRAMME

[Ce parcours permet de valider le bloc 2 du Titre Chargé d'Indemnisation en assurance RNC39615 - BC02 Instruire le dossier dans un environnement juridique et technique spécifique](#)

A. GERER LES SINISTRES DE RC DES ENTREPRISES - 3 jours

1. Appliquer les garanties
2. Maîtriser le mécanisme de l'instruction
3. Régler le sinistre

B. ANALYSER LES CAUSES EXONERATOIRES DE LA RC (appliquer aux risques professionnels) - 1 JOURS

1. Force majeure
2. Fait d'un tiers
3. Faute de la victime

C. OPTIMISER LE REGLEMENT DES SINISTRES RC DES ENTREPRISES - 4 jours

1. Analyser les réclamations des tiers et la mise en œuvre des garanties d'assurance
2. Expertise : amiable ou judiciaire ?
3. Provisionner un dossier RC

D. OPTIMISER LE REGLEMENT DES SINISTRES RC DES PRESTATAIRES DE SERVICES - 2 JOURS

1. Analyser les règles juridiques en matière de responsabilité des professions suivantes
2. Appliquer les dernières évolutions juridiques
3. Études de cas

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

L'accès à la certification est possible par la VAE. L'obtention de la certification professionnelle est subordonnée à la validation des blocs de compétences visés par la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Equivalences et passerelles :

Cette formation n'a pas de lien avec d'autres certifications.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation RC des entreprises

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

5150,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 09:16